



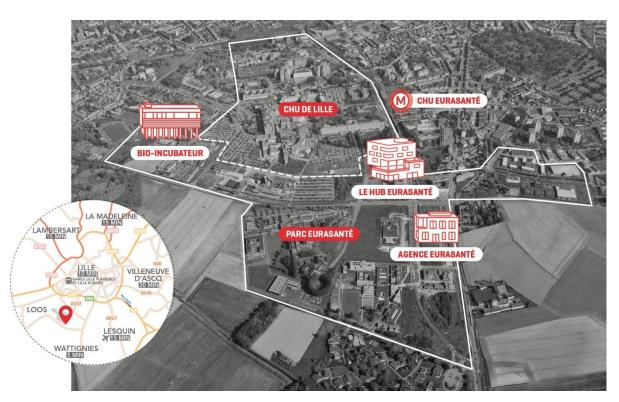
Consultation innovante - Ancien site Giphar

2eme visite de site - 22 avril 2025



CONTEXTE

AU COEUR DE LA METROPOLE LILLOISE : UN SITE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE ET ÉCONOMIQUE D'ENVERGURE EUROPÉENNE





205 ENTREPRISES

3 800 SALARIÉS



12 HÔPITAUX

17 000 SALARIÉS



4 FACULTÉS / 8 ÉCOLES

22 000 ÉTUDIANTS



50 LABORATOIRES

1 800 CHERCHEURS

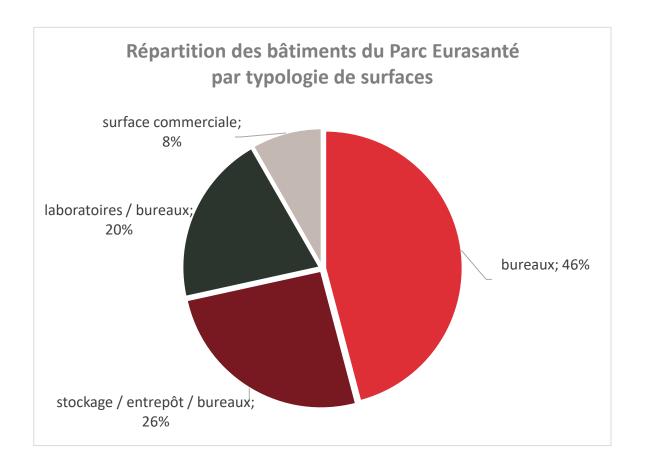
CONTEXTE / PRESENTATION DU SITE D'EXCELLENCE EURASANTE

ETAT DES LIEUX & PERSPECTIVES SUR LE PARC EURASANTÉ EN TERMES D'IMPLANTATION/ PROSPECTION

	Pharma-Biotech	Biomédical	E-santé	Services spécialisés
Entreprises Région	16%	51%	8%	25%
Entreprises MEL	14%	40%	16%	30%
Entreprises Bioincubateur	13%	31%	39%	9%
Entreprises Parc	14%	21%	13%	31% services 8% formation

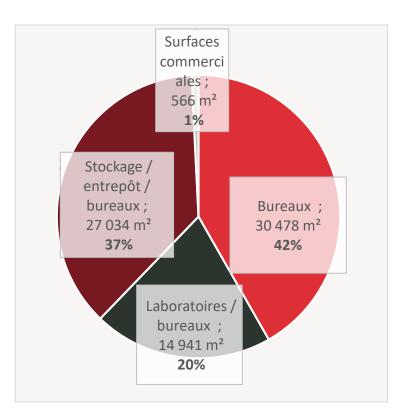
Les entreprises de Bio-médical sont sous-représentées sur le Parc Eurasanté et restent des candidates nombreuses à l'implantation. Se pose ainsi la question de leurs conditions d'accueil et de développement sur le parc.

CONTEXTE / PRESENTATION DU SITE D'EXCELLENCE EURASANTE



TOTAL: 168 908 m² de locaux sur le Parc Eurasanté

2013/2023 : TYPOLOGIES DE SURFACES COMMERCIALISÉES



73 019 m² commercialisés ces 10 dernières années

Un rééquilibrage par la demande de surfaces mixtes avec une attente forte d'espaces techniques

CONTEXTE / PRESENTATION DU SITE GIPHAR







- ❖ Site au cœur du site d'excellence d'Eurasanté (secteur Epi de Soil) ;
- ❖ Site acquis par la MEL en Décembre 2024 dans le cadre de sa stratégie de réserve foncière à vocation économique ;
- Occupation historique :
 - ✓ Activité de recyclage de produits médicaux SCI Immo Santé (2004 – 2012)
 - ✓ DSI du groupe pharmaceutique Giphar (2012- 2024)

CONTEXTE / PRESENTATION DU SITE GIPHAR





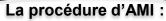
- ❖ Construction en 2004 sur une emprise foncière de 5980m²;
- ❖ Bâtiment en R+1 de 790m² de SDP :
 - √ Rdc : espaces de stockage + bureaux ;
 - √ 1er étage : espaces de bureaux.
- ❖ Bâtiment classé D.



ATTENTES ET OBJECTIFS DE L'AMI

OBJECTIFS DE L'AMI





Pas de commande publique Acteurs privés : force de proposition Dialogue ouvert pour enrichir propositions



OBJECTIFS: Répondre au développement d'Eurasanté:

- ✓ Besoin identifié de **100 000m²** de SdP à horizon 20 ans ;
- ✓ Besoins actuels de la filière santé et de ses entreprises : **bâtiments « techtiaires* »** combinant espaces techniques (petite production ; labos; salles blanches) et espaces tertiaires (bureaux et services).

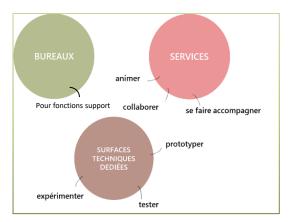
Au vu de la **rareté foncière** (taux de commercialisation et contraintes environnementales), ce développement sera assuré par une démarche de **renouvellement urbain** et de **densification** du site d'excellence.

ATTENTES DE L'AMI



* Réaliser un projet immobilier innovant :

- √ dans sa programmation : développer ce type de bâtiment hybride répondant aux besoins des entreprises de la filière (espaces techniques + espaces tertiaires) dans un même bâtiment;
- √ dans sa conception : répondre à l'enjeu de densification foncière liée à l'actuelle rareté du foncier et aux contraintes environnementales du secteur (zone AAC) ; flexibilité des espaces / besoins des actuels et futurs occupants.
- Proposer un projet immobilier avec réhabilitation ou démolition du bâtiment.
- ❖ Racheter ou louer à long terme le site (obligation de proposer les 2 scénarios).



Fonctions d'un bâtiment techtiaire



RETROPLANNING

RETROPLANNING



12 mars 2025 : Publication de la consultation et annonce lors du MIPIM : https://www.lillemetropole.fr/cessions-immobilieres

03 avril 2025 : Visite du site

22 avril 2025 : 2eme visite du site

30 avril 2025 : date limite pour poser des questions : amigiphar@lillemetropole.fr

26 mai 2025-12H : Date limite de réception des offres initiales

Juin à septembre 2025 : Auditions et négociations

Automme 2025 : Date limite de remise des offres finales

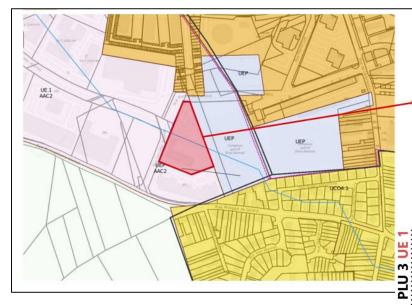
Décembre 2025 : Choix du lauréat

PLAN DE SITUATION



VUE AERIENNE







Adresse du terrain

9001 SALVADOR ALLENDE

59360 Loos

Références cadastrales

59360000AO0335

Surface

5981 m²

Zonage applicable

UE.1: Zone d'activités diversifiées (100%)

EMPRISE AU SOL

-% non réglementé



PLEINE TERRE

- % aménagement végétalisé qualitatif et/ou arboré



ESPACES PAYSAGERS COMMUNS

15% du terrain d'assiette de l'opération pour toute opération sur un terrain > 5000 m²



HAUTEUR MAX.

non réglementé façade 22m hauteur absolue



IMPLANTATION

/ voies et emprises publique - à l'alignement - en retrait de 5m min.



/ limites séparatives





STATIONNEMENT S4

dans les secteurs de très bonne desserte et de densité minimale bureaux: - minimum // 1 pl./60 m² SP maximum industrie entrepôts: stationnement utile au bon fonctionnement



EMPRISE AU SOL

PLEINE TERRE

40% bureaux 30% autres destination

ESPACES PAYSAGERS COMMUNS

15% du terrain d'assiette de l'opération pour toute opération sur un terrain > 5000 m²

HAUTEUR MAX. non réglementé façade 22m hauteur absolue



IMPLANTATION

/ voies et emprises publique - à l'alignement - en retrait de 5m min.



/ limites séparatives



STATIONNEMENT S4

en dehors des secteurs de très bonne desserte bureaux: 1pl./50m2 minimum // - maximum industrie entrepôts : stationnement utile au bon

fonctionnement

